projet de document

PREA

UNE LARGE RÉFLEXION ET DES TRAVAUX QUI ONT MOBILISÉ LES ÉQUIPES DEPUIS 2 ANS

INTRODUCTION ____ 4

LES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU PREA ____ 5

L'ÉTAT DES LIEUX ____ 6

- **Localisation de l'appareil** ____ 7
- **Présentation des familles d'enseignement** :
  - les ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ____ 8
  - le réseau de l'UNREP ____ 9
  - le réseau du CREAP ____ 10
  - le réseau des MFR ____ 10
- **Le potentiel à former :**
  - en formation initiale scolaire ____ 11
  - la formation par la voie de l'apprentissage ____ 15
  - la formation continue ____ 16
  - l'insertion professionnelle ____ 17
  - réformes et rénovations ____ 20
  - la certification ____ 22

LE PROJET RÉGIONAL ____ 24

- **Les enjeux** ____ 25
- **Le PREA et son cadre d'élaboration** ____ 27
- **Le plan d'action pour les ÉTABLISSEMENTS PUBLICS** ____ 28
- **Le plan d'action du CREAP** ____ 31
- **Le plan d'action des MFR** ____ 33
- **Le plan d'action de l'UNREP** ____ 35

CONCLUSION ____ 37

Complément de documents en consultation sur le site internet de la DRAAF :

www.draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr

Diagnostic et état des lieux réalisé par les services de la DRAAF

Fiches actions détaillées pour chacune des familles d'enseignement

Productions du service statistique sur le RGA 2010

Ce document ne reprend pas en totalité tous les projets ou actions de l'enseignement agricole en région menés par les établissements. Il met en exergue, à partir d'éléments de caractérisation de l'appareil, les orientations fortes qui doivent guider l'action commune.

Ces orientations, au fil de la lecture du document, se retrouvent identifiées dans le texte sous forme d'un code couleur.

L'actualisation du projet régional de l'enseignement agricole (PREA) découle d'une volonté forte imprimée par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère en charge de l'agriculture. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi de modernisation de l'agriculture et de la Pêche, adoptée en juillet 2010. Elle se trouve réaffirmée par le 5ème Schéma National Prévisionnel des Formations et par les préconisations des assises de l'enseignement agricole.

L'enseignement agricole, fait face à de profondes évolutions. Les résultats du recensement général agricole en Aquitaine illustrent l'importance des défis collectifs que nous avons à relever. La baisse du nombre d'exploitants, la spécialisation des exploitations, les dynamiques contrastées selon les filières et les territoires, ont des conséquences sur l'appareil de formation agricole. Il nous faut prendre en compte ces évolutions, analyser les besoins des territoires et nous adapter.

Le PREA constitue un cadre pour répondre à ces enjeux en privilégiant :

- de nouveaux équilibres entre formation initiale et formation continue,
- le développement de formations adaptées aux besoins des territoires et de certaines filières,
- une ambition pour promouvoir et favoriser l'accès vers l'enseignement supérieur,
- la mise en oeuvre de partenariats entre l'enseignement technique et supérieur,
- la sécurisation des parcours de formation.

Ce projet est collectif. Nous avons réuni l'ensemble des partenaires de l'enseignement agricole aquitain parmi lesquels :

- les équipes de direction de l'enseignement public, les présidents de conseil d'administration et les directeurs,
- les formateurs,
- les fédérations de l'enseignement privé : CREAP, URMFR, UNREP,
- le Rectorat d'Aquitaine,
- le Conseil Régional d'Aquitaine,
- les représentants des fédérations des parents d'élèves,
- la Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine,
- les représentants de diverses organisations professionnelles agricoles,

La réflexion menée met en évidence la nécessité particulière de renforcer le travail en réseau et de rechercher de nouvelles formes de partenariats entre les différentes familles de l'enseignement agricole. Il y a une richesse et une diversité des approches qui doivent être exploitées.

Le projet régional de l'enseignement agricole aquitain doit intégrer les attentes relatives au développement durable, à la politique de l'alimentation et à l'égalité des chances. Il accompagne l'application des politiques publiques nationales et européennes dans ces domaines : plan objectif terre 2020, plan Ecophyto 2018, plan Agriculture biologique Horizon 2020, plan de relance des circuits courts, offre alimentaire sure, diversifiée, durable et le plan régional de l'offre alimentaire. Les exploitations agricoles présentes dans le réseau des établissements doivent retrouver la place qui leur est due, elles doivent être à l'avant-garde.

S'appuyant sur les spécificités régionales, le PREA constitue le projet stratégique de l'État en Aquitaine en matière d'enseignement et de formation professionnelle agricole pour la période 2011-2014.

Ce projet global couvre l'ensemble des activités de l'enseignement aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. Il nous appartient de le mettre en application pour le bénéfice de tous.

LES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU PREA

DATES	QUOI	QUI
juin –décembre 2010	Évaluation du PREA 2006-2009	Chargés de mission SRFD
janvier-mars 2011	Diagnostic de l'enseignement agricole en Aquitaine	
1/04/11	Présentation de l'évaluation du PREA 2006-2009 et de l'état des lieux de l'appareil de formation en 2010. Présentation du projet stratégique de la chambre régionale d'agriculture	Établissements publics
27/04/11	Présentation des enjeux du PREA global et échanges avec les directions d'EPL	
03/05/11	Présentation des enjeux du PREA global et de la démarche aux responsable du CREAP	Établissements privés CREAP
	Transmission des enjeux du PREA global et calendrier	Établissements privés MFR et UNREP
08/05/11	Retour contributions et remarques sur les enjeux	Établissements publics
16/05/11	Retour contributions et remarques sur les enjeux	Établissements privés temps plein CREAP – MFR - UNREP
17/05/11	Travaux de réflexion sur les maquettes des fiches actions du PREA public	Établissements publics
07/07/11	Séminaire des équipes de direction	
août – décembre 2011	Transmission des plans d'action des PREA spécifiques aux différentes familles Travaux/séminaires des équipes	Établissements privés
26/09/11	CTPR et échanges avec les représentants des personnels sur l'évaluation du précédent PREA et la mise à jour du diagnostic	Établissements publics
8/11/11	CREA : présentation du PREA et échanges avec l'ensemble des partenaires de l'enseignement agricole sur le diagnostic et l'évaluation	Établissements publics, privés et partenaires de l'enseignement agricole régional
14/12/11	CREA : présentation de la trame du document de communication	
janvier-février 2012	Validation du document de communication	

L'ÉTAT DES LIEUX

- **Localisation de l'appareil**

- **Présentation des familles d'enseignement** :
  - les établissements publics
  - le réseau de l'UNREP
  - le réseau du CREAP
  - le réseau des MFR

- **Le potentiel à former :**
  - en formation initiale scolaire
  - la formation par la voie de l'apprentissage
  - la formation continue
  - l'insertion professionnelle
  - réformes et rénovations
  - la certification

Un réseau d'établissements d'enseignement ancré sur le territoire aquitain . . .

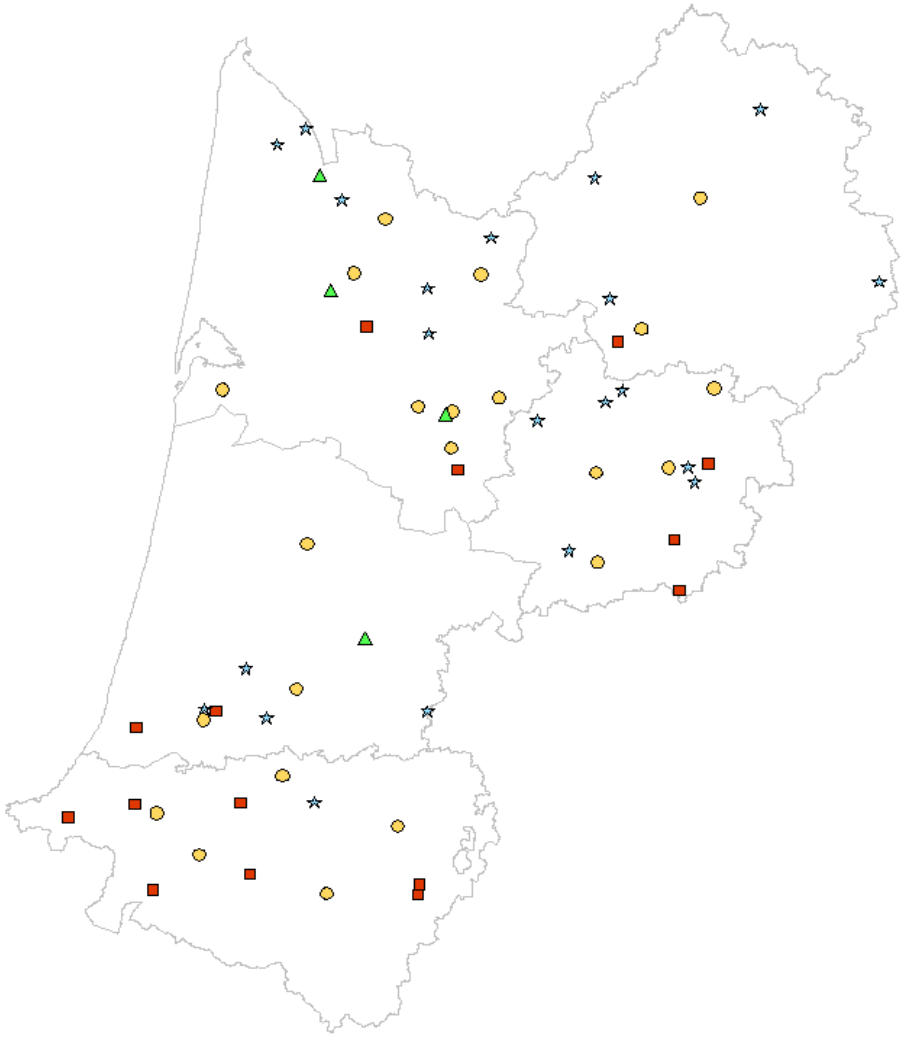

6	5 établissements départementaux et un établissement monosite répartis sur 22 sites de formation, l'enseignement agricole public couvre l'ensemble du territoire aquitain.
14	établissements de l'enseignement agricole privé du temps plein, regroupés au sein du Conseil Régional de l'Enseignement Agricole Privé.
4	établissements privés fédérés à l'Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion. Ils dispensent des formations temps plein ou rythme alterné.
22	Maisons Familiales et Rurales, sous statut d'associations constituant la majorité des établissements privés à rythme alterné.

. . . en capacité d'offrir des complémentarités de parcours de formation et d'agir en synergie

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Une organisation spécifique à l'Aquitaine, faisant jouer :

- la synergie entre les sites,
- le développement de pôles de compétence respectifs,
- le renforcement de partenariats avec les secteurs professionnels.

et qui donne une meilleure lisibilité à l'appareil de formation et structure sa présence sur le territoire aquitain pour répondre aux besoins d'orientation et de formation pour les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue.

Un dispositif de 6 établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole

Chaque EPL offre une complémentarité des voies de formations avec la présence de Lycée Professionnel Agricole (LPA), de Lycée d'Enseignement Général et Technologique (LEGTA), de Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et de Centre de Formation pour Adultes (CFPPA)

Ce dispositif doit privilégier la montée en puissance de fonctionnements en réseaux.

- dans le cadre d'actions communes pour le développement d'activités :
  - au sein des exploitations agricoles,
  - dans le réseau des CFA et CFPPA.
- au regard des missions et des spécificités de l'enseignement agricole :
  - agriculture et développement durable,
  - enseignement socioculturel,
  - coopération européenne et internationale,
  - insertion et égalité des chances.

14 exploitations et un atelier technologique constituent la ferme Aquitaine des EPLEFPA. Celle ci emploie environ 90 salariés, exploite 1 434 ha et génère un chiffre d'affaire de plus de 7,7 millions d'euros avec une commercialisation en vente directe et circuit court développée.

La quasi totalité des activités agricoles de la région Aquitaine sont représentées dans les exploitations des EPLEFPA..

Des « signes officiels de la qualité et de l'origine » fortement présents et des certifications qui se développent : certification AB, certification AREA ou Haute Valeur Environnementale de niveau 2.

Une contribution à la mise en œuvre des politiques publiques :

- plan ECOPHYTO 2018,
- plan Agriculture Biologique 2020,
- plan de Performance Énergétique,
- plan Biodiversité.

Une réelle participation aux missions des EPLEFPA d'Aquitaine

Un accompagnement important par la Direction de l'agriculture du Conseil Régional ; d'Aquitaine pour la modernisation de l'outil de production

Seule l'exploitation forestière, pourtant emblématique de la région, n'est pas représentée. Une réflexion approfondie avec les partenaires devra être conduite sur ce sujet.

L'organisation en réseau des CFPPA permet de coordonner une offre de formation sur l'ensemble du territoire régional en réponse aux attentes des commanditaires. Grâce aux actions conduites en réseau l'activité cumulée des 6 CFPPA d'Aquitaine s'est accrue de 30% entre 2008 et 2010.

De nouveaux enjeux pour 2012 :

- améliorer la visibilité des dispositifs de formation préparant à l'installation en agriculture,
- proposer une offre de formation sur les modes de commercialisation en circuits courts aux actifs agricoles,
- engager des actions de coopération européenne et internationale.

L'animation socioculturelle s'appuie sur un réseau d'enseignants présents dans tous les lycées et CFA et favorise la mise en oeuvre d'opération à l'échelon local, départemental et régional. Les établissements publics ont constitué un complexe régional (le CRARC) pour fédérer ces projets, animer leur mise en oeuvre et faire le lien avec les opérateurs culturels et les principaux financeurs (ministère de la culture, conseil régional d'aquitaine) des actions que les élèves, apprentis et étudiants réalisent tout au long de leur scolarité.

La coopération européenne et internationale s'inscrit pleinement dans les ambitions des établissements pour favoriser les mobilités individuelles ou en groupe des jeunes formés.

Les enseignants et formateurs participent à cette mobilité dans le cadre des visites préparatoires et des échanges avec des établissements partenaires.

Des projets d'organisation en réseau pour les lycées agricole sont en cours, à l'image de la réussite du Léonardo que les CFA ont mis en place depuis 2 ans pour développer la mobilité des apprentis dans le cadre de leur cursus de formation en Bac Professionnel.

LE RÉSEAU DE L'UNREP

L'UNREP rassemble des établissements dont l'objectif principal est de donner de façon pragmatique une formation professionnelle permettant au jeune et à l'adulte en formation de vivre de son métier et de s'insérer harmonieusement dans la société. N'imposant ni confession, ni rythme d'alternance, l'UNREP s'est forgée au fil des ans une vocation professionnelle et sociale permettant à une grande diversité de centres de formation de s'unir autour de valeurs "humanistes".

L'identité de l'UNREP c'est :

- le lien avec les milieux professionnels,
- le vivant,
- l'ouverture sur la société,
- les méthodes pédagogiques actives,
- un ancrage sociologique,
- des établissements à taille humaine.

Les axes prioritaires pour l'avenir :

- répondre aux besoins en emplois et en compétences des secteurs professionnels concernés par l'enseignement agricole,
- renforcer l'éducatif (accompagner chaque jeune selon ses besoins et à son rythme, leur transmettre les valeurs éthiques propices à leur épanouissement personnel, les sensibiliser au développement durable),
- investir dans l'innovation pédagogique et technologique.

Certains des établissements sont dotées d'ateliers pédagogiques, véritables entreprises écoles, qui associés à des enseignements plus théoriques permettent une véritable intégration des connaissances professionnelles.

LE RÉSEAU DU CREAP

Le réseau des 14 établissements du Conseil Régional de l'Enseignement Agricole Privé (CREAP) Aquitaine trouve son origine et son sens dans les convictions de ses fondateurs : l'humanisme chrétien est la référence des valeurs communes sur lesquelles se fondent ses projets.

Souvent rural, ce réseau accueille une forte proportion d'élèves internes dans des locaux adaptés, construits et rénovés avec l'aide du Conseil Régional Aquitaine. Il attache une importance particulière à la proposition d'activités hors temps scolaire avec le souci d'identifier et de développer des lieux d'autonomie et d'initiative.

Le CREAP accueille tous les élèves sans distinction et, par l'implication de ses équipes pédagogiques, conduit chaque année plus de 86 % d'entre eux à l'obtention d'un diplôme (88 % en juin 2011).

Soucieux d'adapter leur offre de formation à l'évolution de l'insertion sociale par l'emploi, les établissements du CREAP associent à leur réflexion prospective le secteur professionnel, notamment par le réseau de leurs maîtres de stage.

Les établissements remplissent les missions suivantes :

- ils assurent une formation générale, technologique et professionnelle initiale ou continue,
- ils participent à l'animation du milieu rural,
- ils contribuent aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée,
- ils participent à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, stagiaires et enseignants.

Les formations de l'enseignement agricole privé s'étendent de la classe de quatrième du collège jusqu'à la dernière année de formation de techniciens supérieurs. Les formations assurées par l'enseignement et la formation professionnelle agricoles privés sont dispensées suivant des programmes et référentiels nationaux, qui en précisent respectivement le contenu et les objectifs et qui sont arrêtés soit par le ministre de l'agriculture, soit conjointement par le ministre de l'agriculture et le ministre de l'éducation nationale, soit par le ministre de l'éducation nationale. Chaque établissement privé d'enseignement et de formation professionnelle agricoles établit un projet d'établissement.

LE RÉSEAU DES MFR

Les Maisons familiales rurales sont des établissements associatifs contractualisés par le ministère de l'Agriculture (dans le cadre de l'enseignement agricole) et/ou conventionnés par le Conseil régional ou l'État (pour des formations de l'Éducation nationale).

Le réseau MFR est une des composantes de l'Enseignement Agricole Aquitaine qui se différencie par :

- son identité (associations de parents),
- sa pédagogie (alternance spécifique qui s'appuie sur l'expérience),
- sa relation spécifique avec l'État (contrat, financement).

Présents partout en France, les établissements dépendant des Maisons familiales rurales accueillent des jeunes et des adultes en formation par alternance (sous statut scolaire, par apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en formation continue) dès la classe de 4ème ou de 3ème de l'enseignement agricole et proposent des parcours de formations menant au CAP, BEP, seconde professionnelle ou seconde générale et technologique, Baccalauréat professionnel ou technologique, BTS, Licence pro, etc... dans de nombreux secteurs professionnels : agriculture, élevage, métiers du cheval, viticulture, arboriculture, horticulture, jardins-espaces verts, aménagement de l'espace, environnement, forêt, agroalimentaire, agroéquipement, mécanique, bâtiment, bois, électricité, restauration, hôtellerie, tourisme, accueil, service à la personne, bureautique, secrétariat, gestion, métiers de bouche, commerce...

Les MFR souhaitent maintenir une organisation qui préserve le niveau de responsabilité de chaque association MFR. Elles s'inscrivent dans des dynamiques de réseau d'abord au niveau départemental, puis régional conformément à leurs statuts avec le soucis constant de renforcer les principes de mutualisation et de complémentarités.

Un appareil de formation présent sur le territoire aquitain de part la diversité des formations proposées mais une répartition contrastée selon les familles d'enseignement fruit de l'histoire.

EN FORMATION INITIALE SCOLAIRE

Les équilibres entre les différents secteurs doivent être analysés avec l'ambition de servir les besoins en main d'œuvre qualifiée des filières agricoles, depuis l'amont de la production jusqu'à la mise en marché des produits au plus près des lieux de consommation.

*Près de 80% des jeunes issus du bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant poursuivent dans une filière de technicien supérieur dans les secteurs agricoles et para-agricoles.

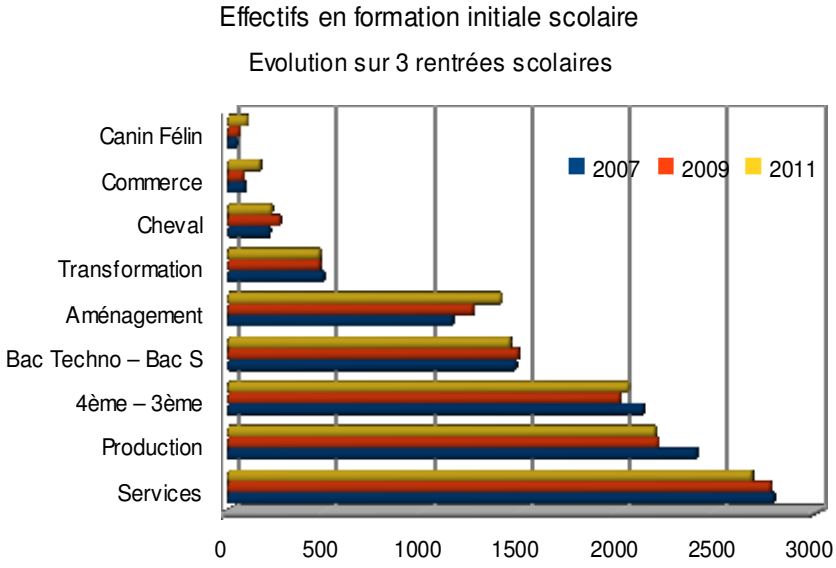

Les formations des secteurs **production, transformation et technologiques (bac STAV*)**, au service des filières agricoles, pèsent pour **31%** dans le dispositif. **Elles restent et devront rester** le premier pôle d'activité des établissements.

Selon les secteurs, la répartition des effectifs au sein des établissements publics et privés est contrastée. C'est le résultat de choix opérés depuis plusieurs années par les établissements dans leurs demandes d'évolution des structures de formation. Ces choix définissent aujourd'hui les champs de compétences de l'appareil.

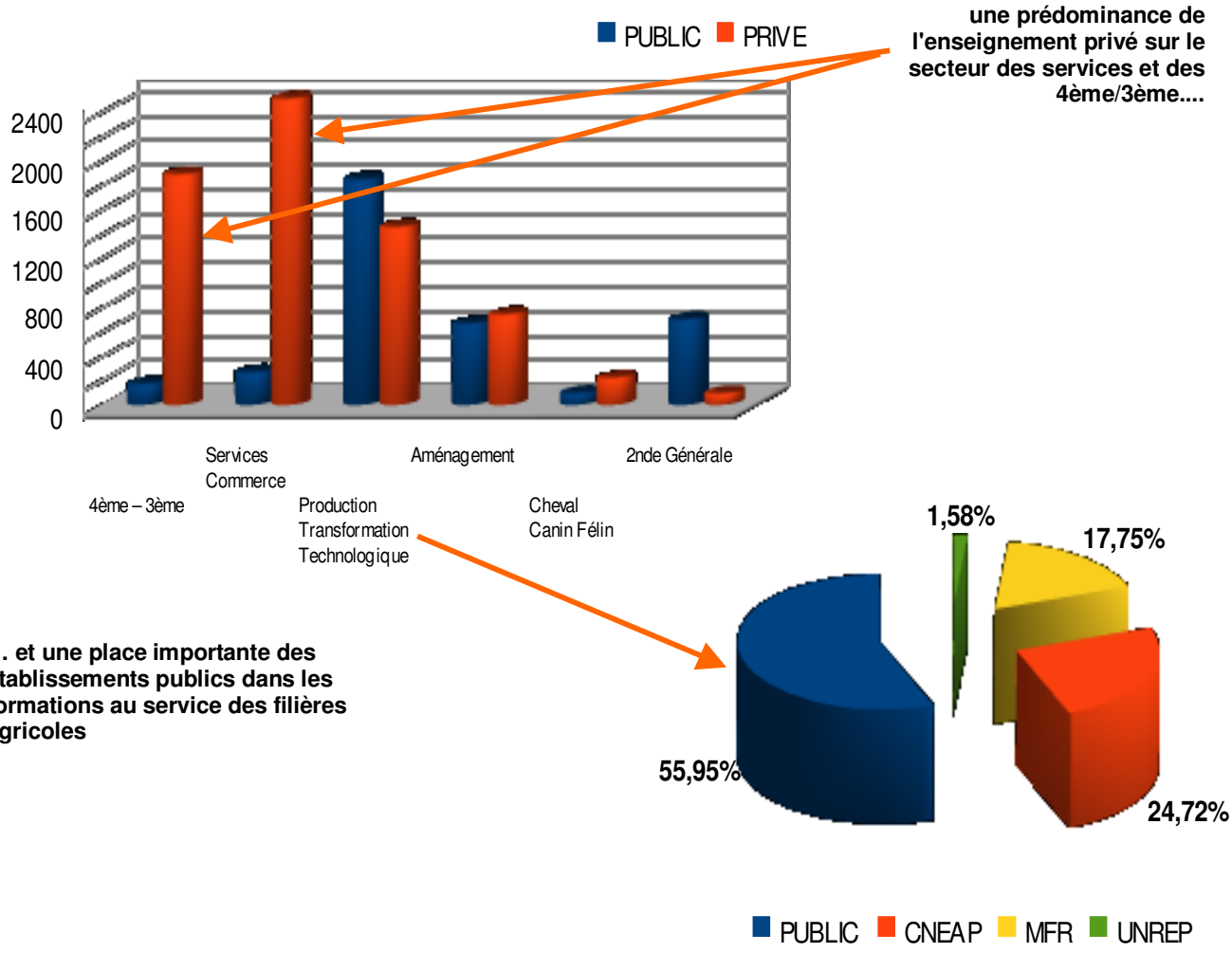

En diversifiant son offre de formation, l'enseignement agricole a largement intégré les préoccupations de l'agriculture d'aujourd'hui. La prise en compte des territoires ruraux et des populations qui y résident se traduit aussi par un appareil de formation en capacité à répondre aux enjeux des services à la personne et aux territoires et de l'aménagement de l'espace.

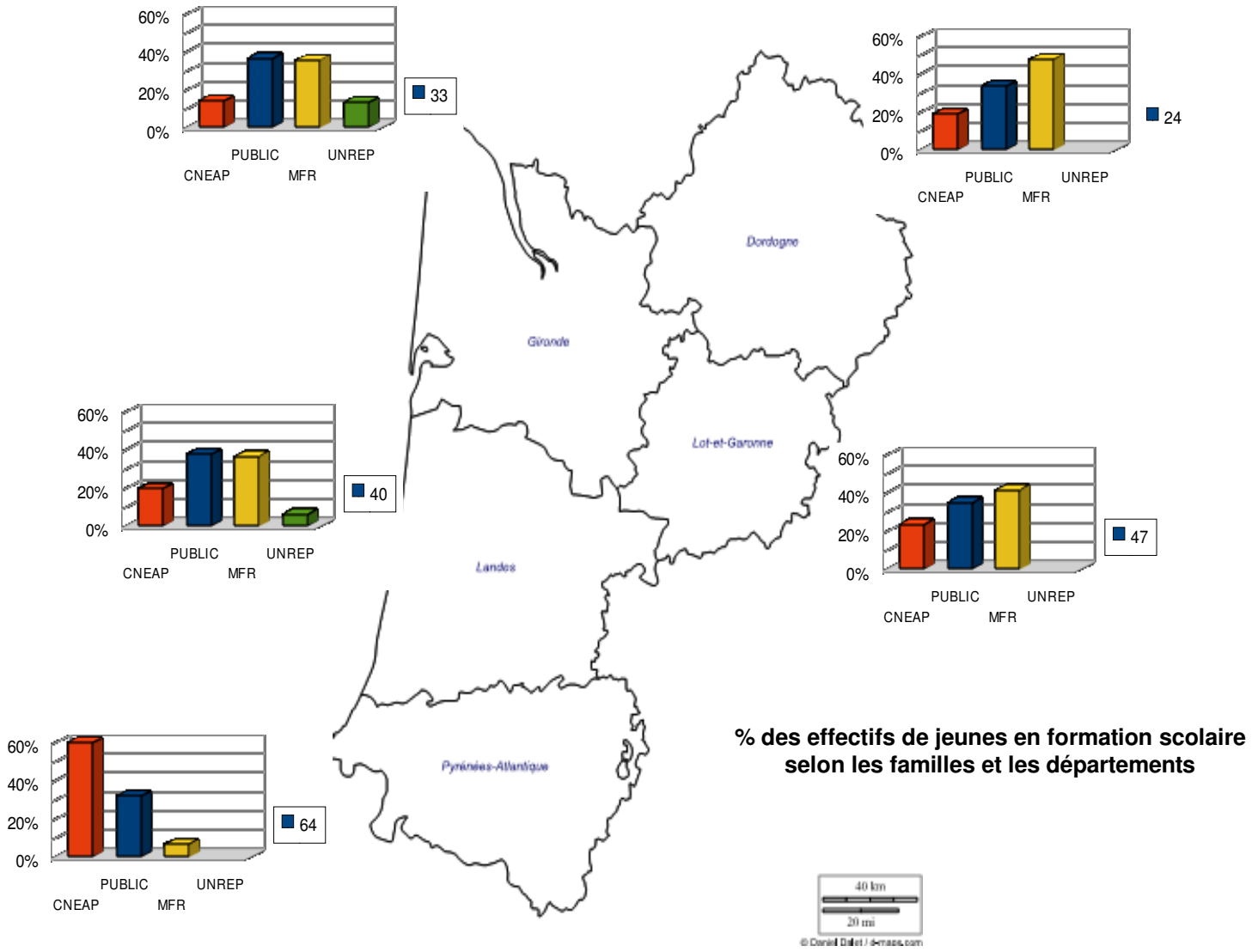

% des effectifs de jeunes en formation scolaire selon les familles et les départements

- Les **établissements agricoles publics** sont présents de façon assez homogène dans tous les départements, et représentent 1/3 des effectifs des jeunes scolarisés dans l'enseignement agricole aquitain.

- L'**enseignement privé temps plein** des établissements du CREAP est largement représenté dans les Pyrénées Atlantiques, spécialement dans la zone ouest du département.

- Le **réseau des Maisons Familiales et Rurales**, historiquement implanté dans le Lot et Garonne mais dominant en Dordogne.

- Le réseau des **établissements de l'UNREP**, regroupe 3 établissements dans 2 départements.

Ces données territoriales, conduisent à avoir des approches différentes en terme d'aménagement de la carte des formations selon les compétences que les réseaux d'établissements ont développées au fil de l'évolution de leurs structures pédagogiques.

Le défi du renouvellement des chefs d'entreprises agricoles nécessite un appareil captif pour les filles et fils d'agriculteurs.

Ils et elles sont 16% dans les établissements publics
contre 8% dans les établissements Privés
(en 2007, respectivement 18% et 10%)

Les formations des secteurs Production –Technologique (bac STAV)- Transformation restent captives pour les filles et fils d'exploitants agricoles et doivent contribuer à relever le défi du renouvellement des générations.

Sur les 3285 jeunes accueillis dans ces filières, plus de 600 sont d'origine agricole.

La mise à contribution de l'appareil de formation par les familles agricoles se fait de façon contrastée selon les départements.

	EFFECTIFS EN FORMATION	% DE JEUNES FILLES ET FILS D'EXPLOITANTS
DORDOGNE	461	21,60%
GIRONDE	1071	12,40%
LANDES	236	27,80%
LOT-ET-GARONNE	403	12,90%
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	1 114	32,20%
TOTAL	**3 285**	**21,60%**

60% de ces jeunes filles et fils d'exploitants sont accueillis par les établissements publics

Les formations du secteur de la production, bien que présentes dans les établissements à tous les niveaux, ont subi des baisses d'effectifs depuis 2007.

répartition des effectifs du secteur production
en % au regard des 2 172 jeunes concernés en 2011

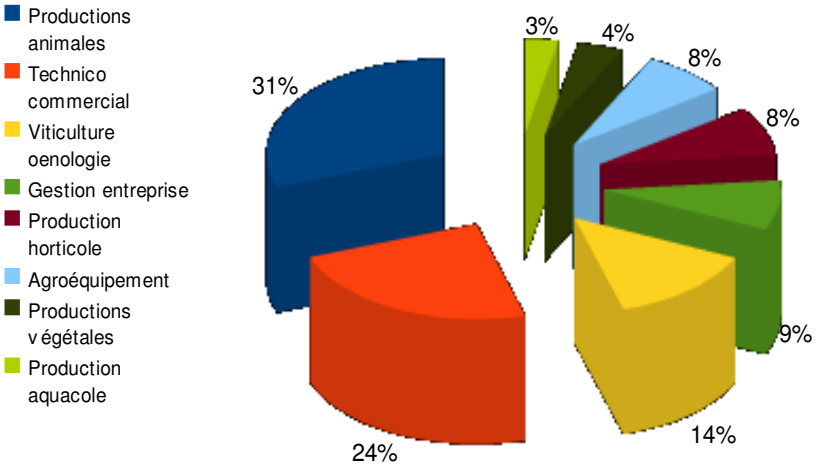

une contribution contrastée selon les familles	
PUBLIC	**44,8%**
CREAP	**27,9%**
MFR	**25,0%**
UNREP	**2,4%**

Cœur de métier de l'enseignement agricole, l'enjeu est de taille pour conserver notre spécificité et accompagner les filières agricoles dans la formation des futurs actifs.

LA FORMATION PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Vecteur d'ambition pour nombre de jeunes qui s'y engagent, elle doit aussi contribuer au développement économique des filières agricoles.

L'apprentissage accueille aujourd'hui près de 2500 jeunes.

Un appareil de formation structuré est lisible réparti équitablement sur le territoire

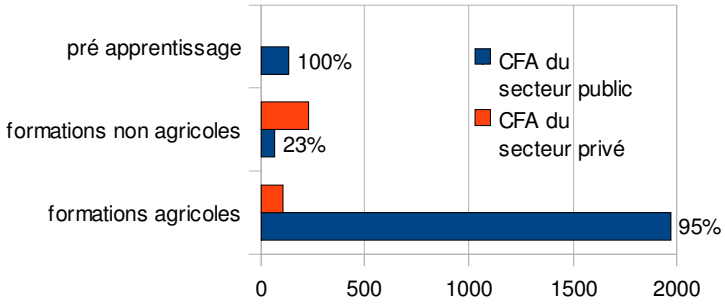

Le dispositif de formation est constitué de cinq CFA agricoles publics départementaux et un CFA régional public sur les métiers de la forêt implantés dans une vingtaine de sites de formation en Aquitaine.

Le CFA régional des MFR dispose de 10 sites de formation dont trois proposent des formations agricoles.

2 secteurs clés : la production agricole et l'aménagement paysager

1/ 3 sur les métiers de l'aménagement paysager

1/3 des apprentis sont formés sur les métiers de la production agricole

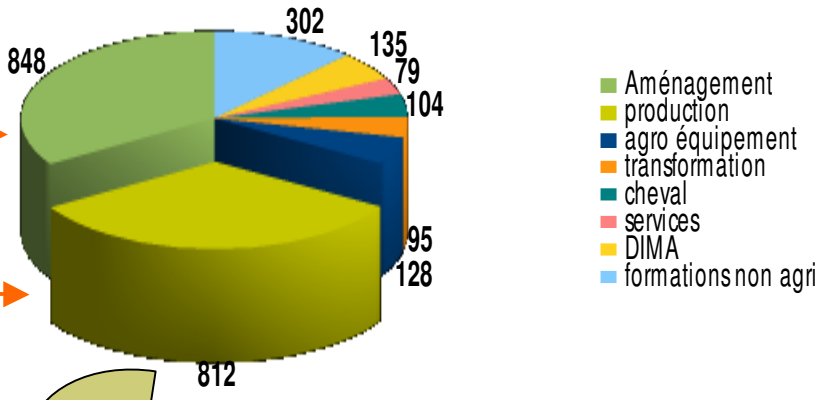

Après une baisse marquée des effectifs sur les métiers de la production depuis 5 ans et tout particulièrement dans le domaine viticole, les rentrées 2010 et 2011 affichent une reprise des contrats d'apprentissage dans ces secteurs (+ 20% entre 2009 et 2011)

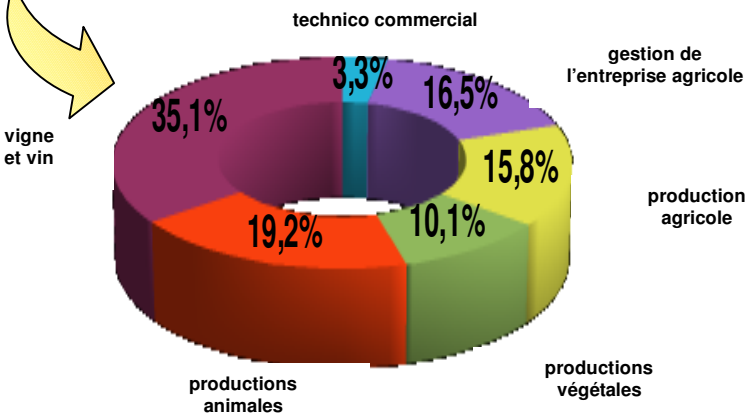

Du CAP agricole à l'ingénieur

L' éventail des formations dans les CFA va du CAP agricole ,dont l'offre en Aquitaine est quasi uniquement en apprentissage, au diplôme d'Ingénieur

Depuis 4 ans un partenariat entre les CFA agricoles publics et Bordeaux Sciences Agro permet de former chaque année une quinzaine d'ingénieurs de cette école sur une spécialisation « création, reprise, management d'entreprises agricoles »

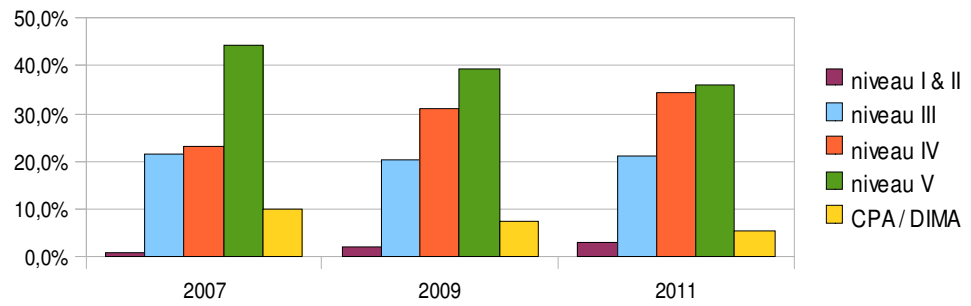

LA FORMATION CONTINUE

Une offre de formation principalement portée par l'appareil public

Les Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) et Bordeaux Sciences Agro assurent plus des ¾ de la formation professionnelle continue du monde agricole en Aquitaine.

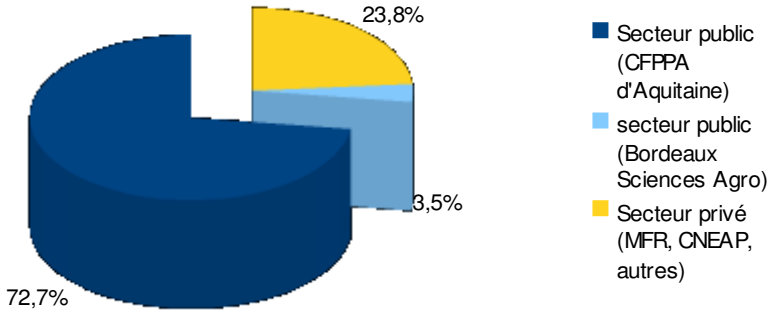

Une offre de formation continue développée pour trois types de publics :

- les exploitants agricoles,
- les salariés,
- les demandeurs d'emploi (50 % de l'effectif stagiaire).

Elle porte sur les différentes filières agricoles d'Aquitaine et des parcours variés allant de stages courte durée à des formations longues diplômantes (26% de l'effectif stagiaire représentant les 2/3 des heures de formation).

Des organisations en réseau qu'il convient de conforter pour capter les marchés de formation et proposer des réponses aux besoins d'adaptation des compétences.

ADEMA : à l'initiative du FAFSEA le dispositif d'Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers de l'Agriculture a connu un vif succès en Aquitaine avec plus de 500 stagiaires initiés aux métiers agricoles, 58% par le réseau des CFPPA et 42 % dans les MFR.

CERTIPHYTO : la phase expérimentale du dispositif certiphyto a permis de former en 2010 et 2011, 6800 stagiaires en Aquitaine, dont 34 % dans les MFR et 30% par le réseau des CFPPA qui a conduit une ingénierie pédagogique régionale avec constitution d'une mallette pédagogique pour chaque stagiaire.

Les enjeux sont aussi financiers, avec des tendances fortes dans l'évolution des sources de financement.
Au travers de l'observation dans les CFPPA, la part du financeur principal (conseil régional) est passée de 55% en 2005 à 36,6% en 2010.
Les entreprises mobilisent beaucoup plus la formation en lien avec les fonds d'assurance formation.

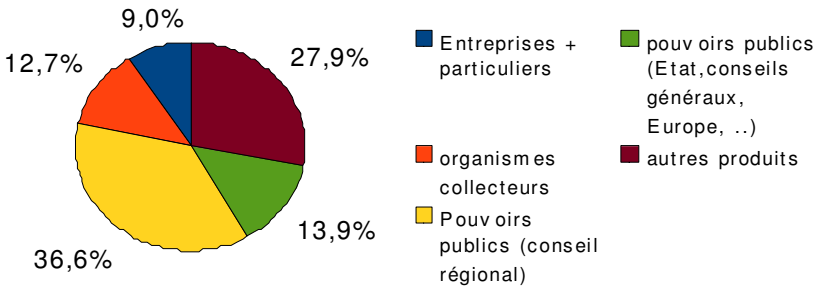

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Des données régionales sur le devenir des jeunes 7 mois après leur sortie de l'enseignement agricole

Une enquête nationale permet d'appréhender au niveau régional le devenir des jeunes à court terme, 7 mois après leur sortie de l'enseignement agricole (au 1er février) et d'analyser les modalités de leur insertion.

Pour la région Aquitaine, au 1er février 2010, parmi les jeunes qui ont répondu à l'enquête 7 mois après leur sortie de formation :

- 67 % poursuivent des études par la voie scolaire ou sont en apprentissage,
- parmi ceux qui ont choisi de rentrer dans la vie active, 57% avait un emploi.
  70% de ces emplois se répartissent essentiellement dans trois secteurs professionnels :
  - les services (27%),
  - les productions agricoles (22%),
  - le commerce liés à l'agriculture ou l'agroalimentaire (19%).

L'étude réalisée en 2011, portant sur un échantillon plus important (741 jeunes) permet une analyse plus fine à savoir :

- 42,8 % de poursuite d'études en formation scolaire,
- 23% en contrat d'apprentissage,
- 18% sont en emploi,
- 12.4% se déclarent en recherche d'emploi.

Il faut noter des distinctions dans ces éléments selon les familles d'enseignement dont sont originaires les sortants :

	PUBLIC	CREAP	MFR	UNREP*
Poursuite d'étude	47,7%	53,5%	35,5%	14,8%
Apprentissage	26,7%	14,7%	21,5%	37%
Sous total poursuite de formation (y compris formation continue)	***75,5%***	***70,7%***	***58%***	***55,6%***
Emploi	12,2%	16,4%	24,4%	37%
Recherche d'emploi	11%	9,5%	16,1%	3,7%

* pour l'UNREP, les chiffres portent sur un total de 27 jeunes

A près de 70%, la poursuite d'études (toutes voies de formation) est un choix et 24% des candidats avoir besoin d'une qualification supplémentaire.

Pour ceux qui se retrouvent en situation d'emploi, quatre grands secteurs d'emploi se dégagent dans les réponses des candidats :

- production agricole ..... 23,4 %
- agro alimentaire (production et commerce) ..... 18,9 %
- commerce (hors IAA) ..... 14,2 %
- services ..... 34,7 %
- autres activités ..... 8,7 %

Des données nationales sur le devenir des jeunes, 45 mois après la fin du cycle de formation

Au niveau national, une enquête est effectuée auprès des anciens élèves par voie postale au printemps, 45 mois après la fin du cycle de formation dans les établissements publics et privés de l'enseignement agricole. Elle permet de connaître la situation de la population de répondants quant à la poursuite d'étude ou à l'insertion professionnelle.

A titre d'exemple, sont disponibles sur le site et téléchargeable au format PDF :

Pour 2010

Le devenir en 2009 des diplômés du bac technologique et du bac scientifique sortis en 2005.

Le devenir en 2009 des diplômés du Bac pro et du BTA sortis en 2005.

Le devenir en 2009 des diplômés du CAPA sortis en 2005.

La population scolaire en 2009.

Effectifs 2009 des formations générales, technologiques ou professionnelles.

Les résultats aux examens et les diplômes délivrés dans l'EA.

La rentrée scolaire 2009.

Le devenir des sortants des formations initiales scolaires professionnelles et technologiques.

Pour 2011

Les apprentis dans l'enseignement technique agricole à la rentrée 2009.

Le devenir des diplômés du BTSA en 2007 par apprentissage.

Le devenir des diplômés du BTSA en 2007 par la voie scolaire.

Les résultats aux examens et les diplômes délivrés dans l'enseignement agricole en 2010.

Le devenir des sortants des formations initiales scolaires professionnelles et technologiques de l'enseignement agricole diplômés en 2009.

plus d'informations

consulter StatEA, le bulletin d'informations statistiques de la DGER sur

www.chlorofil.fr

RÉFORMES ET RÉNOVATIONS

La révision générale des politiques publiques conforte l'échelon régional DRAAF, autorité académique, dans la gestion de l'appareil de formation scolaire

2011, c'est 80 millions d'euros mobilisés par l'État pour l'enseignement agricole en Aquitaine.

EN MILLIONS D'EUROS		PUBLIC	PRIVÉ
TOTAL DES FINANCEMENTS		**43,04**	**36,85**
dont	**Enseignement général et technologique**	14,75	11,3
	Enseignement professionnel second degré	16,58	22,19
	Formations professionnelles supérieures	8,23	3,29

C'est dans ce contexte que se sont mises en oeuvre des réformes déterminantes et structurantes pour l'appareil de formation avec la volonté politique de redonner de l'autonomie aux établissements et aux équipes pour :

- maintenir ou développer l'ancrage dans le territoire,
- tenir compte des attentes professionnelles locales,
- dégager pour les équipes des espaces d'initiative nécessaires pour maintenir une dynamique de projet,
- construire des réponses adaptées à la diversité de **leurs publics,**
- dégager des espaces d'initiative pédagogique nécessaires à l'**enseignant** pour s'adapter, diversifier son enseignement.

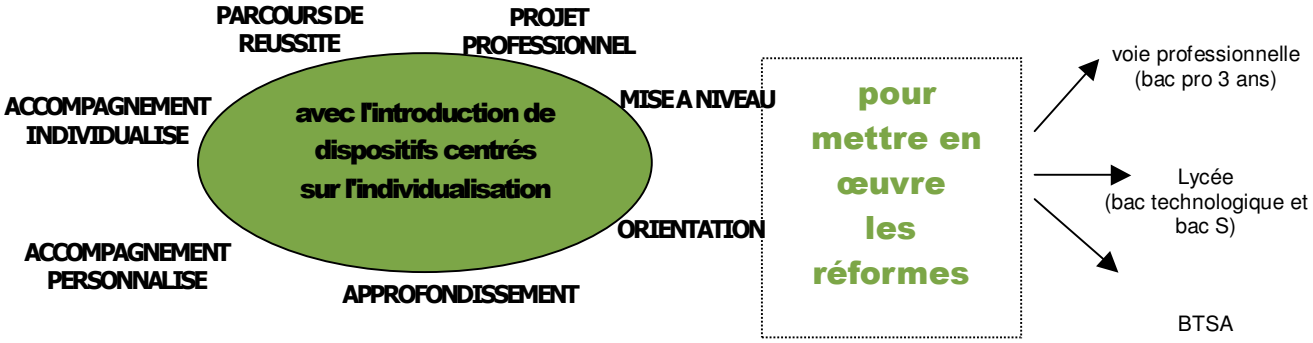

Le projet régional de l'enseignement agricole a pour ambition d'accompagner les établissements agricoles aquitains dans la mise en oeuvre de ces réformes dont les enjeux sont déterminants pour les jeunes formés par l'enseignement agricole.

Les enjeux sont les suivants :

- limiter les sorties sans qualification,
- faciliter les réorientations en évitant les redoublements,
- augmenter le nombre de jeunes possédant un diplôme de niveau IV (bac),
- favoriser la poursuite d'études.

La rénovation de la voie professionnelle. conduit à la mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans et à la suppression de toutes les formations BEPA. C'est l'ensemble du dispositif aquitain de la formation initiale agricole (scolaire et apprentissage) qui a été impacté.

Cela se traduit sur les structures de formation initiale scolaire avec des tendances fortes :

- les établissements publics orientés vers le niveau IV (Bac Pro, Bac Techno, Bac S) et les niveaux supérieurs,
- les établissements du CREAP qui sont présents sur les niveaux VI et V (CAP) et au delà du Bac Pro, sur les BTSA,
- les MFR présentes sur les 4ème et 3ème et qui investissent le niveau IV suite à la RVP,
- l'UNREP qui développe son offre de niveau IV.

Famille	Classe de 4ème	Classe de 3ème	Cycle CAPA	Classe de 2nde PRO	Classe Bac Pro1	Classe Bac Pro2	Classe 2nde GT	Cycle Bac Techno	Cycle Bac S	Cycle BTSA	Classe Prépa	Licence Pro
PUBLIC	2	7	1	25	26	25	16	13	6	18	1	6
CREAP	8	9	7	23	23	23	3	3	1	13		
MFR	18	19	2	30	19	17				3		
UNREP	3	4	4	4	2	2						
Total Résultat	31	39	14	82	70	67	19	16	7	34	1	6

Des évolutions qui vont encore intervenir pour 2012 avec la mise en oeuvre de la RVP dans le secteur des services et du cheval :

pour les MFR	14 secondes professionnelles ouvrent à la rentrée 2011 pour 5 Bac Pro existants 9 classes de Bac Pro 1 seront créées à la rentrée 2012 et viendront s'ajouter aux 19 actuelles
pour l'UNREP	2 classes de Bac Pro1 seront créées à la rentrée 2012

Cela se traduit sur les effectifs accueillis en formation initiale scolaire et apprentissage :

Répartition selon les niveaux des effectifs en formation initiale
Etablissements publics et privés (lycées et CFA)

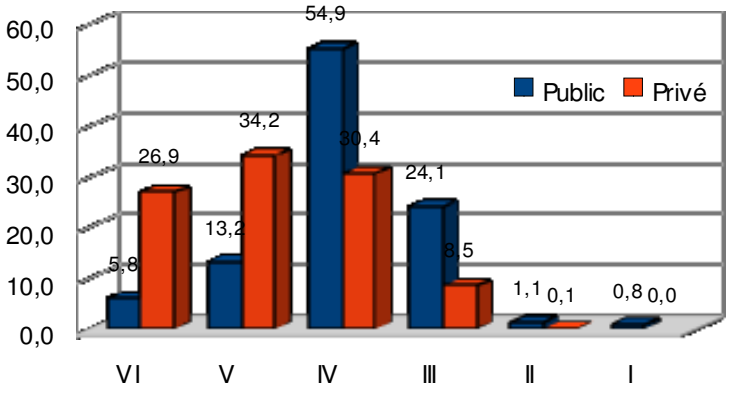

Le dispositif de formation ainsi mis en place montre comment les établissements publics et privés se situent dans ce nouveau contexte.

Une prédominance de l'enseignement privé sur les classes de 4ème et 3ème (niveau VI) et sur le cycle CAPA et 2nde professionnelle (niveau V).

Un enseignement public accueillant 80% des jeunes en formation Bac et + (BTSA, ingénieur, licence pro)

Poursuivre ses études :
le Projet Régional a pour ambition de développer les partenariats de l'enseignement agricole technique avec l'enseignement supérieur long.

LA CERTIFICATION

Un dispositif de formation qui a diplômé plus de 4000 jeunes en 2011 avec de bons résultats

6 catégories d'apprenants et des modalités de délivrance des diplômes multiples selon les dispositifs de formation et les diplômes :

- **le contrôle continu** avec épreuves terminales touche 90% des candidats (ils peuvent être élèves, apprentis ou adultes),
- **la modalité de certification par Unités Capitalisables** sur 5 ans représente un peu plus de 10% et concerne des adultes et des apprentis.
  La délivrance du diplôme par UC est majoritaire chez les adultes puisqu'elle concerne 69% de ceux ci contre 39% chez les apprentis.

NATURE APPRENANT	% RÉUSSITE SESSION 2011
Élèves	86,1
Apprentis	80,4
Adultes	78,8
Formation à distance	64,5
Non scolarisé	50,6
Tous candidats	84,5

90% des candidats sont évalués en contrôle continu avec épreuves terminales. Les résultats régionaux sont bons et se situent dans la moyenne nationale.

BEPA

A noter que le diplôme du BEPA devient une certification intermédiaire dans le cursus du Bac Professionnel en 3 ans. Le CAPA reste un des seuls diplômes de niveau V (avec les brevets professionnels et les certificats de spécialisation) pour lequel un cycle de formation est mis en place.

CAP AGRICOLE

En Aquitaine, une majorité de jeunes en CAPA sont diplômés par la voie des UC dans les CFA. C'est la résultante d'une dynamique impulsée en aquitaine dans le développement des formations par la voie de l'apprentissage dans les années 90.

Le projet régional doit accompagner les équipes pour la valorisation du niveau CAP agricole dans les voies d'accès au bac professionnel.

VAE

La VAE touche un peu plus de 1 % des candidats. Le Ministère de l'agriculture est le certificateur national pour tous les diplômes et titres de son champ de compétence. La DRAAF organise avec le réseau des CFPPA l'accueil, l'accompagnement et la validation pour un public majoritairement masculin et demandeur d'emploi.

La VAE doit s'installer auprès des différents publics comme un moyen de certifier un parcours d'expériences tout au long de la vie.

LE PROJET RÉGIONAL

- Les enjeux
- Le PREA et son cadre d'élaboration
- Le plan d'action pour les ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
- Le plan d'action du CREAP
- Le plan d'action des MFR
- Le plan d'action de l'UNREP

En tenant compte du cadrage national à travers la loi de modernisation de l'agriculture et de la Pêche ainsi que du 5ème Schéma National Prévisionnel des Formations, la réflexion menée avec les différents partenaires de l'enseignement agricole aquitain a permis de mettre en exergue 4 enjeux.

Spécificités et compétences

L'enseignement agricole a capitalisé des savoir-faire éducatifs spécifiques. L'exercice des missions d'insertion, de coopération internationale, d'animation et d'expérimentation – développement ont largement contribué à étayer ces savoir-faire, en enrichissant la mission d'enseignement et de formation professionnelle.

L'accueil, l'accompagnement des publics en formation, la dimension de proximité sont une réalité qui doit permettre à l'enseignement agricole de jouer pleinement son rôle auprès des acteurs publics ou privés. Cette spécificité est renforcée par la présence des exploitations et des ateliers technologiques des lycées, qui ont à la fois une dimension pédagogique et professionnelle, mais aussi un rôle de démonstration.

C'est dans ce contexte là, que « conforter, valoriser et faire connaître les spécificités et les compétences de l'enseignement agricole dans les domaines des sciences du vivant et de l'espace rural » se définit comme le premier enjeu du PREA en région Aquitaine.

Adaptation de l'appareil de formation

Il s'agit de mieux prendre en compte des populations d'apprenants qui se sont diversifiées, en fonction de leurs parcours antérieurs, de leurs projets, de leurs origines socioprofessionnelles et de leurs motivations.

Parallèlement à cela, les métiers et les technologies ne cessent d'évoluer.

Les formations doivent s'adapter aux besoins en compétences des entreprises ou des territoires. Au niveau national, les référentiels de diplôme intègrent ces besoins, au niveau régional il s'agit de mettre en place les formations adaptées aux besoins locaux.

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche prévoit de mettre au cœur de l'enseignement agricole les nouveaux enjeux de l'agriculture et des territoires, en développant des formations liées au développement durable, à la compétitivité de l'agriculture et des industries agroalimentaires. Enfin elle réaffirme la place de l'enseignement de l'alimentation dans les filières de l'enseignement agricole, à travers le Programme National de l'Alimentation.

Le deuxième enjeu doit donc permettre « d'adapter régionalement l'appareil de formation pour répondre aux besoins en formation et qualification » dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et des territoires ruraux.

Développement de partenariats

Le partenariat associant les professionnels agricoles et non agricoles, doit être le fondement d'un fonctionnement efficace. Les établissements d'enseignement agricole en Aquitaine n'échappent pas à cette réalité, notamment pour favoriser le partage des savoir-faire.

Les responsables professionnels expriment souvent la problématique du manque de relation entre profession et enseignement agricole, ainsi que la volonté d'une plus grande implication dans la formation. Dans ce contexte, les exploitations et ateliers technologiques des lycées agricoles aquitains, peuvent être acteurs du développement territorial et se situer en interface entre formation et professionnels des filières.
C'est dans ce cadre que le troisième enjeu doit permettre de « valoriser et de développer des dynamiques partenariales

» à travers deux orientations : l'une en interne, entre les établissements d'enseignement dépendant du Ministère de l'Agriculture, mais aussi avec les services déconcentrés de l'État (DRAAF, DIRECCTE, DREAL, DRAC, DRJSCS et les DDI), l'autre en externe dans la recherche de dynamiques partenariales avec les acteurs des filières.

Communication sur les métiers agricoles

Le développement du salariat en agriculture mais aussi le remplacement des chefs d'exploitation, représentent un défi largement évoqué aujourd'hui pour s'adapter à l'évolution des structures agricoles. Il est primordial de favoriser l'accueil dans les formations aux métiers de l'agriculture des jeunes non issus des familles d'agriculteurs. Fait d'autant plus important lorsque l'on perçoit l'évolution démographique de la région Aquitaine qui s'appuie sur des flux migratoires importants. L'intégration de ce public nouveau est un défi à relever en agriculture.

L'information concernant les formations, l'orientation scolaire et professionnelle vers les métiers de l'agriculture, la diffusion d'une image positive de ces métiers, doivent trouver toute leur place dans une stratégie régionale de communication en partenariat avec les structures compétentes intervenant sur le territoire aquitain.

Le travail en lien avec les professionnels doit conduire à améliorer la communication sur les métiers agricoles. C'est dans ce contexte que le quatrième enjeu sera de définir une stratégie régionale de communication sur les métiers agricoles.

Cette communication trouvera toute sa dimension dans une organisation régionale qui renforcera la cohérence de cette politique.

La Loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole a introduit dans le code rural (L811-8, L813-2 et L814-5) l'obligation de mettre en place des projets régionaux de l'enseignement agricole (PREA). La note de service DGER/SDEDC/C2005-2014 du 19 octobre 2005 relative aux PREA précise les conditions d'élaboration et de mise en place de ces projets stratégiques dans chaque région. Elle indique également qu'il est nécessaire de décliner des plans d'actions spécifiques à chacune des composantes de l'enseignement agricole.

L'élaboration, sous l'autorité du DRAAF, d'un projet stratégique spécifique pour l'enseignement agricole public en région (PREAP) telle que prévue expressément dans les conclusions des Assises s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Le PREA fait référence pour guider l'action du DRAAF dans sa mission d'autorité académique et positionner l'enseignement agricole dans le système éducatif régional.

Il fournit des éléments de cadrage pour l'élaboration des projets d'établissement, dans le souci d'une cohérence d'ensemble prenant appui sur les missions confiées par le législateur à l'enseignement agricole.

Les travaux menés dans le cadre de ce PREA se nourrissent des réflexions que les partenaires en région ont menées.

Les services de la DRAAF peuvent ainsi garantir cette cohérence.

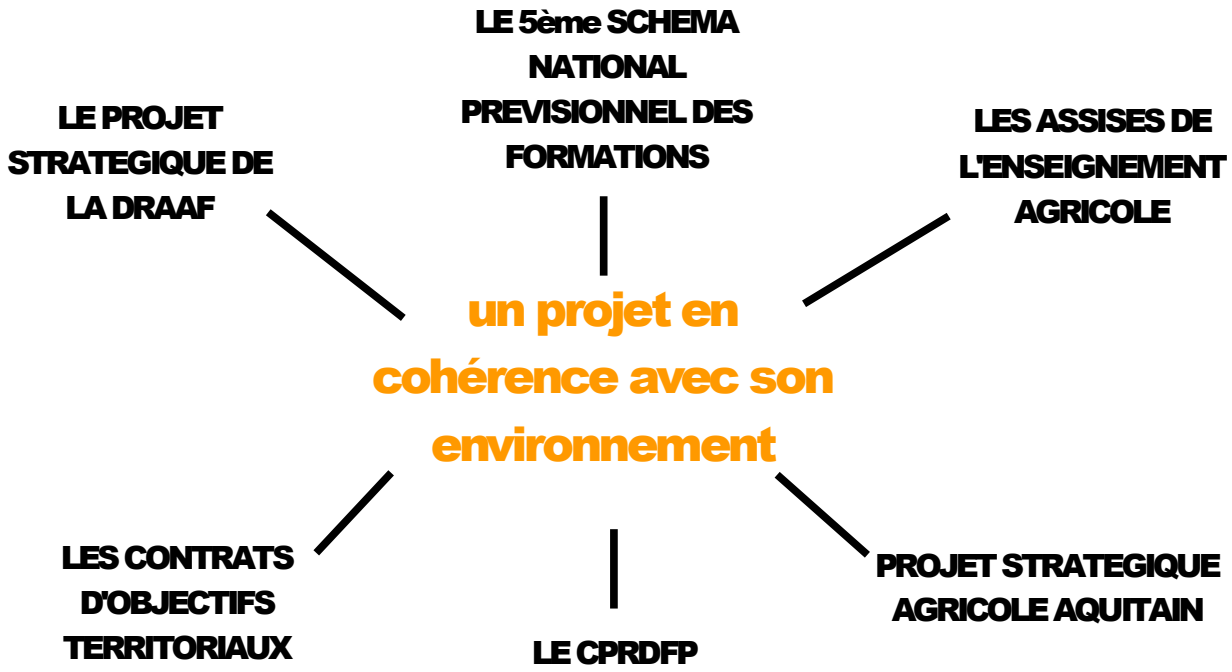

LE PLAN D'ACTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

En intégrant les enjeux du projet global, les responsables de l'appareil de formation agricole public, leurs collaborateurs et les équipes pédagogiques, ont retenues des priorités d'actions pour l'écriture du PREA public :

- le travail en réseau des EPLFPA,
- la valorisation du potentiel des EPLEFPA avec leurs centres constitutifs,
- le développement et la promotion de la mobilité européenne auprès des jeunes,
- la communication sur les savoirs faire et compétences,
- l'accompagnement des équipes pédagogiques pour la mise en œuvre des réformes et pour la prise en compte des caractéristiques des publics accueillis,
- le développement des relations avec l'enseignement supérieur pour la promotion des filières professionnelles, technologiques et générales.

À partir d'une déclinaison en 4 axes

Axe stratégique n° 1

Valorisation de l'appareil de formation en région : développer et structurer le travail en réseau des Établissements publics d'enseignement agricole d'Aquitaine

Il s'agit de développer un travail collectif entre tous les EPL aquitains sur des thématiques transversales. L'objectif est de favoriser la culture du travail en réseau, de façon à partager et valoriser les expériences de chacun et de gagner ainsi en efficacité dans le fonctionnement de l'appareil public de formation agricole.

Axe stratégique N° 2

Valorisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques

Les exploitations agricoles et atelier technologiques des établissements d'enseignement doivent concilier production, pédagogie et équilibre budgétaire. Elles se doivent d'être des témoins, des lieux de démonstration et le support du transfert scientifique. Elles exercent une activité de veille pour être à l'écoute des territoires.
L'objectif de cet axe stratégique est de favoriser le développement d'un outil représentatif, en lien avec son territoire et qui valorise ses productions.

Axe stratégique N° 3

Communication sur nos savoirs faire et compétences

Il existe au sein des EPL des compétences et des expertises qui sont peu ou pas valorisées parce qu'insuffisamment communiquées en interne comme en externe. Il s'agit de valoriser ces compétences par une communication adaptée, confiée à des d'acteurs exerçant au sein même des EPL.

Axe stratégique N° 4

Pratiques innovantes et TIC

La Région Aquitaine effectue une étude relative à la mise en place d'un environnement numérique de travail (ENT) dans tous les lycées publics. L'arrivée de cet ENT aura un impact significatif sur les pratiques pédagogiques au sein des établissements, mais également dans la relation entre les apprenants et les parents d'élèves, et les personnels de la communauté éducative, suivant en cela les évolutions de la société.
Il s'agit donc d'accompagner ce projet en cours de réalisation, par des actions concrètes visant à assurer sa réussite au sein des établissements agricoles. Cette volonté de collaboration entre les services de l'État et la collectivité fait par ailleurs l'objet d'un projet d'accord-cadre.
De plus, des pratiques innovantes ont vu le jour à la suite d'initiatives d'équipes pédagogiques ou de réformes au niveau national. Il s'agit de partager les expériences de chacun et de mutualiser les situations de succès. Cela afin de gagner en efficacité et de trouver des solutions adaptées, applicables dans les différents centres des EPL.

Des actions prioritaires identifiées autour des 4 axes

1

- mettre en place un travail collectif sur l'évolution des structures de l'appareil de formation
- mettre en place un travail collectif sur l'organisation interne des EPL
- organiser la concertation entre les directeurs d'EPL et l'autorité académique
- développer un partenariat structuré entre le réseau des EPL aquitains et l'enseignement supérieur dont Bordeaux Sciences Agro
- conduire collectivement une mobilité européenne pour tous les apprenants
- valoriser la prise en compte du développement durable, des signes d'identification de qualité, des circuits courts, de l'agriculture biologique dans le champ d'activité des EPLEFPA.

2

- mettre en place un outil de gestion permettant de quantifier les coûts liés aux différentes missions de l'enseignement agricole public assurées par les exploitations et ateliers technologiques
- renforcer les liens entre les services de l'État et les exploitations des EPL
- valoriser les produits des exploitations agricoles et ateliers technologiques par le développement de circuits courts

3

- valoriser par la communication les compétences et savoirs faire disponibles au sein des EPL

4

- organiser et accompagner la mise en place de l'ENT
- structurer un système de production et de validation
- de ressources pédagogiques spécifiques à l'Enseignement Agricole
- mettre en place un travail collectif concernant les dispositifs initiés par la réforme des lycées et la rénovation de la voie professionnelle
- mutualiser les expériences concernant la mixité des publics, ainsi que l'accompagnement dans la construction de parcours associant les différentes voies de formation, avec l'objectif d'apporter une réponse adaptée aux besoins des jeunes
- suivre au niveau régional l'expérimentation BTS dans le système LMD
- accompagner l'évolution sociologique des publics apprenants

PREA public modalités d'évaluation

- Une évaluation à 3 niveaux :
  - par les chargés de mission, sur les actions dont ils assurent le suivi,
  - par les personnels au sein des établissements, organisées par les directeurs d'EPL,
  - régulation et adaptation dans le cadre du séminaire régional de fin d'année scolaire avec les équipes de direction.
- Restitution et échanges en Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole à l'automne.
- Les indicateurs retenus pour apprécier la réalisation des modalités seront définis conjointement par les différents chargés de suivi, avec pour objectif de réaliser une évaluation simple et pragmatique.

Les axes identifiés

La contribution du CREAP au PREA Aquitaine 2011-2015 s'inscrit :

- dans la continuité d'un travail en réseau conduit par les 14 établissements qui le constituent,
- dans la réflexion conduite par les chefs d'établissement à l'occasion d'un séminaire de travail,
- dans la consultation en cours des personnels du CREAP.

Elle s'inscrit également dans un contexte où les contraintes budgétaires pèsent de plus en plus sur l'avenir de l'enseignement agricole.

Axe n°1

Affirmer les spécificités et les compétences pour l'enseignement des métiers préparés par l'enseignement agricole

Axe n°2

Adapter l'appareil de formation pour répondre aux besoins des personnes, des entreprises et des territoires

Axe n°3

Organiser, adapter et développer les dynamiques partenariales

Axe n°4

Mieux faire connaître les formations et les métiers préparés par l'enseignement agricole en Aquitaine

Les fiches actions

1

- favoriser les stages des enseignants en entreprise,
- poursuivre et favoriser la formation des personnels du CREAP,
- poursuivre le travail engagé autour de la rénovation de la voie professionnelle sur l'évolution des structures de formation,
- réduire les abandons en cours de scolarité et lutter contre le décrochage scolaire,
- engager une réflexion sur le développement des formations en alternance.

2

- faire reconnaître l'établissement dans son territoire,
- accompagner les communautés éducatives dans la gestion des nouveaux,
- comportements liés aux mutations sociales.

3

- créer une dynamique partenariale en renforçant les réseaux d'établissement,
- favoriser les échanges avec les pays européens,
- créer un réseau avec des pays européens,
- former tous les acteurs de l'établissement aux langues étrangères,
- s'informer sur les réalités des systèmes éducatifs de l'enseignement professionnel des pays européens.

4

- mieux faire connaître les formations et les métiers préparés par l'enseignement agricole en Aquitaine

La déclinaison des enjeux

Dans le cadre des enjeux déterminés au niveau du PREA global, Le réseau des MFR a défini 4 axes stratégiques :

Enjeu PREA : affirmer les spécificités et les compétences pour l'enseignement des métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires

Axe 1

Permettre aux jeunes en formation par Alternance scolaire de mieux découvrir les métiers liés à l'agriculture et au rural.

Enjeu PREA : adapter l'appareil de formation pour répondre aux besoins des personnes, des entreprises et des territoires (veille prospective emploi formation, innovation, parcours individualisés, insertion…)

Axe 2

Proposer des formations de proximité, avec une pédagogie spécifique (Alternance MFR), en fonction des besoins et avec les différents statuts (scolaire, apprentissage et formation continue).

Enjeu PREA : **organiser** et développer des dynamiques partenariales (travail en réseau, partenariat).

Axe 3

Cultiver le réseau MFR au service des projets locaux.

Enjeu PREA : Mieux faire connaître les formations et les métiers de l'Agriculture en Aquitaine.

Axe 4

Communication.

Les actions identifiées

1

- faire découvrir les métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires grâce à la pratique de stages pour les 4ème 3ème et encourager les projets professionnels vers ces mêmes métiers,
- impliquer davantage les parents dans le processus d'orientation,
- les MFR souhaitent accompagner les évolutions des métiers de l'agriculture et du monde rural (en particulier celles inscrites dans les politiques agricoles nationales) et inscrire dans les plans de formation les thématiques du développement durable, de la réduction des intrants et de la qualité alimentaire.

2

- les MFR veulent continuer de faire évoluer l'offre de formation en fonction des besoins (scolaire, apprentissage),
- développer une fonction de veille dans chaque MFR pour satisfaire le besoin de formation sur les territoires ruraux dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

3

- accompagner les équipes pédagogiques pour la réussite des Bac Pro 3 ans pour la mise en cohérence des dynamiques pédagogiques entre les équipes au niveau départemental : les plans de formation, le fonctionnement des comités de pilotage, l'implication des professionnels d'entreprises, … ; (en particulier dans le dispositif (2de et 1ere dans une MFR + term. dans une autre MFR),
- conforter la démarche collective au niveau du réseau des MFR au service de la Mobilité européenne pour un plus grands nombre de jeunes,
- renforcer les actions d'échanges européens pour les formateurs et les partenaires, en particulier à partir de dossiers de type recherche-action,
- développer, autant que nécessaire, un travail en réseau pour les actions de formations continue.

4

- confirmer et renforcer la dynamique de communication régionale propre aux MFR,
- s'associer à toutes démarches régionales de communication en faveur d'une plus grande connaissance des formations et les métiers de l'agriculture en Aquitaine en collaboration avec les autres acteurs de l'enseignement agricole.

Une déclinaison en 4 axes

Axe n°1

Valoriser l'appareil de formation en région : développer et structurer le travail en réseau d'autres établissements d'enseignement agricole aquitains

Développer les partenariats inter familles

- accompagner les rénovations de la voie professionnelle,
- échanger sur nos pratiques et capitaliser nos expériences,
- mener des réflexions communes sur des thématiques transversales telles que le soutien, l'individualisation, les classes sans mur,…

Responsabiliser les acteurs de la formation et de l'éducation sur le Développement Durable

- transmettre les valeurs et les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement aux apprenants en développant des projets pluridisciplinaires et inter équipes.

Adapter l'offre de formation à la spécificité régionale

- apporter des réponses formation adaptées au territoire
- développer le caractère professionnel des filières dans une cohérence « métier », maintenir notre voie d'accès infra V ($4^{ème}$, $3^{ème}$), répondre aux attentes professionnelles de niveau V (ouvrier qualifié) et encourager les mises en situation, source d'apprentissage indéniable dans les formations de niveau IV.

Axe n°2

Valoriser nos ateliers technologiques

- professionnaliser nos intervenants techniques sur l'ingénierie pédagogique (= développer les compétences pédagogiques de ces formateurs techniques, issus du monde professionnel)
- apporter de la visibilité à nos actions d'expérimentation à vocation sociétale notamment (Développement Durable)

Axe n°3

Communiquer sur nos savoirs faire et compétences

- définir un plan stratégique de communication
  adapter notre communication aux publics visés : les jeunes, leur famille, les adultes, les prescripteurs et les professionnels,
- mutualiser nos ressources pour mieux communiquer
  valoriser nos expériences et nos savoirs faire.

Axe n°4

Pratiques innovantes et TIC

- Mettre en place un environnement numérique dans les établissements Unrep
  équiper les établissements d'outils multimédia
  mixer les publics et construire des parcours associant les différentes voies de formation

- Initier et développer les pratiques d'individualisation des parcours de formation
  promouvoir la pédagogie différenciée au sein des équipes
  renforcer la professionnalisation des équipes.

L'Enseignement Agricole en Aquitaine est aujourd'hui à un tournant de son évolution.

Le PREA doit être un outil pour impulser les changements que nous avons à conduire.

Chaque famille a travaillé et apporté ses éléments de construction de ce projet mais le PREA Aquitaine ne doit pas en rester là.

Pour qu'il prenne tout son sens, il est nécessaire de dégager des pistes communes de travail et d'actions afin d'amener les réseaux à se connaître et à développer des partenariats pour construire de nouvelles collaborations.

En effet, si de nombreuses actions ont été impulsées en région Aquitaine pour structurer l'appareil de formation, le chemin à parcourir reste très ouvert.

Parmi les sujets à mettre en avant :

- **La forêt** : le dispositif de formation actuel n'est pas à la hauteur de l'ambition et du poids économique que représente ce secteur pour la région Aquitaine.
- **Le secteur du cheval** : des pôles de compétence ont été identifiés. Il faut maintenant structurer des partenariats entre les différentes familles.
- **Le secteur des services aux personnes et aux territoires** : la rénovation de la voie professionnelle amène à une restructuration profonde de cette filière.
  Au delà, il est nécessaire de se mobiliser pour développer l'ambition vers des parcours d'enseignement supérieur.
- **L'approche qualitative** dans la mise en œuvre de nouvelles réformes des diplômes pour accompagner les publics formés dans leurs parcours de formation.
- **La recherche de complémentarité** des voies de formation au sein du dispositif agricole de formation.

Plus généralement, l'appareil de formation professionnelle a subi de profonds changements du fait de la rénovation des diplômes. Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de s'interroger et de réinvestir sur les niveaux V de formation pour servir les besoins d'emploi et de formation.

De même, le lien vers l'enseignement supérieur n'est pas suffisamment fort malgré l'existence d'un appareil de formation supérieure de qualité en Aquitaine. Il nous faut retrouver cette ambition pour nos jeunes et le PREA se doit de porter cette dynamique commune pour l'ensemble des réseaux.